



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Tarifs américains sur l'aluminium canadien : De lourdes conséquences pour les travailleurs et consommateurs américains

Montréal, Québec, Canada, le 11 février 2025 — L'industrie canadienne de l'aluminium considère que les tarifs douaniers de 25 % annoncés par l'administration américaine sont injustes et très perturbateurs. « Un tarif de 25 % sur notre aluminium destiné aux États-Unis ne fera que nuire aux emplois et aux industries américaines, notamment dans les secteurs de la défense, de l'automobile, de la construction et du logement », a déclaré Jean Simard, président et chef de la direction de l'Association de l'aluminium du Canada. « À une époque où l'on veut maintenir le prix des biens de consommation courante à un bas niveau et garantir de bons emplois dans le secteur manufacturier américain, un tarif douanier ne fera qu'augmenter les prix, ce qui nuira au portefeuille des Américains et sapera le programme que le gouvernement américain dit vouloir réaliser » a-t-il ajouté.

Nos 9 500 travailleurs canadiens produisent de l'aluminium qui est traité, transformé et fabriqué sous forme de pièces, de composantes et de produits d'usage courant par 700 000 travailleurs bien rémunérés du secteur manufacturier américain, générant plus de 228 milliards de dollars de production économique rien que pour l'économie américaine.

Nos économies sont intégrées parce que c'est logique, parce que cela profite aux travailleurs, aux consommateurs et aux communautés de part et d'autre de la frontière.

Comme par le passé, l'industrie et les gouvernements travailleront main dans la main pour maintenir notre écosystème national de l'aluminium, un héritage plus que centenaire, qui contribue à notre défense collective et à notre sécurité économique.

Nous continuerons à travailler avec nos gouvernements, notre ambassadeur et nos collègues industriels et syndicaux canadiens, en maintenant un front uni.

Nous nous adresserons aussi activement à nos parties prenantes aux États-Unis – clients, entrepreneurs, entreprises, travailleurs, élus – dont le gagne-pain quotidien dépend de l'utilisation de notre métal.

La priorité pour notre industrie et nos deux pays doit être de s'attaquer aux effets dévastateurs des pratiques commerciales déloyales de la Chine, qui découlent de subventions publiques massives, sur l'ensemble de l'écosystème de l'aluminium. Ces politiques et pratiques non commerciales des deux dernières décennies ont nui à nos travailleurs et à nos entreprises, ont entraîné la fermeture d'alumineries et ont rendu plus difficile la compétitivité de notre métal produit de manière responsable. Le Canada ne deviendra pas un lieu de transbordement ni un vecteur de pratiques commerciales susceptibles de nuire à notre sécurité économique collective.



Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les gouvernements et l'industrie des États-Unis afin d'aligner nos outils commerciaux pour protéger la forteresse nord-américaine, y compris la mise en œuvre la plus récente d'une surtaxe de 25 % sur les importations de produits en aluminium de la Chine. D'autres mesures ont été prises au cours des cinq dernières années :

- En 2024, le gouvernement du Canada a fourni 10,5 millions de dollars sur trois ans à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pour créer une unité spécialisée dans la surveillance des marchés.
- La création d'un nouveau régime pour lutter contre le contournement et offrir une plus grande souplesse pour appliquer des taux de droits de dumping plus élevés en cas de distorsions du marché.
- La création et mise en œuvre en 2019 d'un système de surveillance des importations d'aluminium
- Le développement et la mise en œuvre du premier et seul système de traçabilité numérique de l'aluminium au monde, garantissant un suivi en temps réel des expéditions de métal à la sortie de l'usine.

C'est pourquoi l'aluminium canadien doit rester exempt de tout tarif douanier, en raison de son rôle stratégique dans la chaîne de valeur industrielle intégrée de l'Amérique du Nord. Alors que les États-Unis produisent, au mieux, un million de tonnes métriques par an de métal primaire, ils en consomment six fois plus. L'imposition de tarifs douaniers ne fera qu'augmenter les coûts pour les consommateurs et les entreprises américains contribuant à l'augmentation de l'inflation.

- 30 -

À propos de l'Association de l'aluminium du Canada

Fondée en 1990, l'Association de l'aluminium du Canada (AAC) représente les trois producteurs d'aluminium de classe mondiale du Canada : Alcoa, Alouette et Rio Tinto. Exploitant neuf usines au Canada, dont huit au Québec, ils emploient plus de 9 500 travailleurs. L'AAC et ses membres participent activement au développement des meilleures pratiques en matière de santé et de sécurité et de production responsable à faible empreinte carbone. Pour plus d'informations, consultez le site aluminium.ca ou X [@AAC_aluminium](https://twitter.com/AAC_aluminium).

Contact média

Louis-Martin Leclerc

lmleclerc@tactconseil.ca

M: 418-693-2425